

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **10 (1865)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par

MM. F. LECOMTE, lieut.-colonel fédéral; E. RUCHONNET, capitaine fédéral d'artillerie;
E. CUÉNOT, capitaine fédéral du génie.

N° 3. Lausanne, le 1^{er} Février 1865. X^e Année.

SOMMAIRE. — Nouvelle répartition de l'armée fédérale. — Réflexions sur les cours sanitaires. — Du nouveau fusil d'infanterie. — Bibliographie. — Nouvelles et Chronique. — Nominations. — Avis. **SUPPLÉMENT** — Tableau des écoles fédérales.

NOUVELLE RÉPARTITION DE L'ARMÉE FÉDÉRALE.

La grande commission militaire qui, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, avait été convoquée à Berne sous la présidence de M. le conseiller fédéral Fornerod pour s'occuper d'une nouvelle organisation de l'armée, a siégé lundi 16 et mardi 17 janvier. (1)

Le nouveau projet, travail spécial et volontaire de M. le lieutenant-colonel fédéral Feiss, secrétaire en chef du département militaire fédéral, et un rapport de M. le colonel fédéral Schwarz, proposant à ce projet quelques amendements, ont servi de base aux délibérations.

Depuis longtemps déjà des vices sérieux avaient été signalés dans les répartitions de l'armée de 1856, de 1860 et de 1862, assez semblables les unes aux autres. Outre des inconvénients de détail divers et nombreux, deux défauts les caractérisaient spécialement. Par une sorte de bon sentiment national, elles mélangeaient avec plaisir dans les brigades et dans les divisions des unités tactiques de toutes langues, ce qui compliquait beaucoup le service réel. Ni les unes ni les autres ne faisaient la part de la landwehr, qui n'est organisée, il est vrai, que depuis trois à quatre ans, mais qui compte déjà 62 bataillons et 4 demi-bataillons assez bien constitués.

La répartition de 1865, sous ces deux rapports, réalisera un vrai

(1) Cette commission était composée de MM. les colonels fédéraux Bontems, Egloff, Ed. de Salis, Denzler, Isler, Schwarz, Aubert, Herzog, Scherz et de M. le lieutenant-colonel Lecomte. — M. le lieutenant-colonel Feiss, secrétaire en chef du département, tenait le procès-verbal.